

Office Notarial du Président

1 Bis avenue des Tilleuls
74200 - Thonon-les-Bains
T : 04 50 71 60 57
E : accueil.74039@notaires.fr

Notaire : Kelti KOPELLAJ
A 2025 14093

ATTESTATION

Maître Kelti KOPELLAJ, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée "Office Notarial du Président", titulaire d'un Office Notarial numéro 74039, dont le siège est à THONON LES BAINS (74200) Immeuble "Le Président" - 1 bis Avenue des Tilleuls,

ATTESTE qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 5 septembre 2025,

Il a été constitué une société par actions simplifiée, aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : "4 L".

Siège social : LUGRIN (74500), 17 route de Chez Cachat.

Objet social :

« La société a pour objet :

Exploitation d'un ou plusieurs établissements avec l'activité de restaurant, bar, brasserie, café, salon de thé, traiteur, vente à emporter, glacier,

Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres. »

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de THONON LES BAINS .

Capital : 5.000,00 € divisé en 5000 actions de 1,00 € chacune.

Libération des apports :

Aux termes de l'acte constitutif des statuts il a été stipulé ce qui suit littéralement rapporté :

« Apport en numéraire - Lors de la constitution, il n'a été effectué qu'un apport en numéraire.

L'apport en numéraire, libéré à hauteur de 100 % auprès de la banque CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES et s'élève à la somme de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €) et a été effectué par Monsieur Erion LIKA, associé unique, ainsi que mentionné sur le certificat délivré par ledit établissement. ».

Le notaire soussigné atteste et confirme à toutes fins utiles qu'il lui a été justifié par la CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES de la libération du capital social à la date du 3 septembre 2025, de sorte que ledit capital social

était intégralement libéré au 5 septembre 2025, date de régularisation des statuts de la société.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A Thonon-les-Bains
Le 25 septembre 2025

Kelti KOPELLAJ
Notaire suisse
OFFICE NOTARIAL DU PRÉSIDENT
1 bis, avenue des Tilléufs
74200 THONON-LES-BAINS